

sous-jacente. Les applications se focalisent sur l'intérêt des contraintes de norme et de décroissance exponentielle qui aident à tirer des motifs généraux de la tête de la longue traîne. On illustre comment profiter de ces motifs échantillonnés pour construire des classificateurs dédiés aux séquences et aux *itemsets*. Cette approche de classification rivalise avec les propositions de l'état de l'art montrant l'intérêt de l'échantillonnage en sortie de motifs avec une mesure d'intérêt fondée sur la norme. On illustre également l'intérêt des motifs échantillonnés sur les données distribuées du Web sémantique pour détecter des entités aberrantes dans DBpedia et Wikidata.

Retrouvez toutes les informations sur notre site web¹ pour concourir aux prochains prix d'EGC2022 à Blois.



Association Enseignement public et informatique (EPI)⁵

Finalités. — *L'EPI est une association loi 1901 fondée en 1971. Conformément à ses statuts, elle veut faire de l'informatique, et des technologies de l'information et de la communication en général, un facteur de progrès et un instrument de démocratisation.*

Le 50^e anniversaire de l'association. — En cette période de pandémie de la Covid-19, l'association Enseignement public et informatique, à l'occasion de son 50^e anniversaire, un bel âge pour une association, a publié un numéro spécial d'EpiNet⁶. Depuis sa création en 1971, l'EPI accompagne le développement de l'informatique pédagogique dans le système éducatif. À ce titre, elle est « mémoire collective » de ce développement. Son site en est l'illustration. Et l'association est lieu de réflexion, de proposition et d'action.

5. <https://www.epi.asso.fr>.

6. <https://www.epi.asso.fr/epinet/epinet232.htm>.

Dans ce numéro spécial, des amies et amis témoignent de leurs relations avec l'EPI, de notre compagnonnage. Le numéro propose une vue d'ensemble, un historique de 50 ans d'informatique éducative. Il rappelle les liens de l'EPI avec des organisations amies, en particulier la SIF. Et il donne un aperçu de la multitude d'articles parus dans EpiNet. Des fils d'Ariane se sont imposés dès le départ. Ils demeurent : la pluralité des approches ; leur complémentarité, ainsi l'informatique est-elle à la fois instrument pédagogique et objet d'enseignement pour tous car élément de la culture générale à notre époque ; l'impérieuse nécessité d'une solide formation diversifiée de tous les enseignants ; une didactique appropriée ; une recherche pédagogique active. Et l'EPI inscrit son action dans le service public à la promotion duquel elle est attachée. L'EPI considère qu'il y a des statuts éducatifs distincts de l'informatique et du numérique et qu'il ne faut pas les confondre. L'informatique s'imisce dans les objets, les méthodes et les outils des savoirs constitués, transformant leur « essence » ; leur enseignement doit évidemment en tenir compte. L'informatique (re)devient une discipline scolaire de l'enseignement général. Elle est outil pédagogique, transversal et spécifique, qui enrichit la panoplie des instruments de l'enseignant avec la question essentielle de leur bonne insertion dans les démarches et scénarios d'apprentissage. L'ordinateur et les réseaux sont également outil de travail personnel et collectif des enseignants, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative. Pour l'EPI, redisons-le, il existe, et c'est essentiel, une complémentarité entre l'informatique objet d'enseignement et l'informatique outil pour enseigner, statuts qui se renforcent mutuellement. Il y a la connaissance de l'informatique, science et technique qui sous-tend le numérique (comme la biologie sous-tend la médecine ou les sciences physiques l'industrie de l'énergie), et les usages éducatifs du numérique.

Cette dernière décennie, l'EPI s'est inscrite dans la continuité des périodes précédentes. Des actions ont été menées en étroite relation avec tous nos partenaires, enseignants et parents d'élèves. Ce furent des rencontres et des audiences au ministère de l'Éducation nationale, des conférences et des tables rondes, des articles dans la presse nationale, la publication de notre revue mensuelle EpiNet.

En 2013, l'EPI a participé au groupe de travail qui a préparé le rapport de l'Académie des sciences « L'enseignement de l'informatique en France – Il est urgent de ne plus attendre⁷ ». Parmi les nombreuses rencontres de la décennie passée, mentionnons qu'avec la Ligue des droits de l'homme, la Ligue de l'enseignement, la PEEP, la SIF et Creis-Terminal, la FCPE étant excusée, l'EPI a rencontré le 27 novembre 2017 la Mission sur les données numériques à caractère personnel au sein de l'Éducation nationale⁸. La rencontre se situait dans la continuité de la demande d'audience que nous avons faite au ministre de l'Éducation nationale suite au courrier du directeur du numérique du 12 mai 2017, courrier qui avait suscité une grande

7. https://www.academie-sciences.fr/pdf/rapport/rads_0513.pdf.

8. <https://www.epi.asso.fr/revue/docu/d1801b.htm>.

et légitime émotion de la part des parents d'élèves, de syndicats d'enseignants, d'associations. Nous avons réaffirmé que l'on ne doit pas donner les clés de la maison Éducation nationale aux GAFAM et rappelé que si les GAFAM sont là, c'est aussi parce que l'institution éducative les y invite depuis de longues années.

Tout en gardant le cap de « la complémentarité des approches », l'EPI a amplifié ses efforts pour obtenir des pouvoirs publics une intégration de l'informatique dans l'enseignement de culture générale pour tous les élèves. On se souvient que, dans les années 90, il y avait eu les suppressions de l'option informatique et la création du B2i : un désert explicatif. En 2007, notre rencontre à l'Élysée avait relancé et élargi l'action pour l'informatique⁹. Le groupe ITIC avait été créé à l'initiative de l'EPI. La décennie qui vient de s'écouler a vu la création d'ISN, SNT, NSI et celle d'un CAPES NSI. Des avancées significatives mais il reste encore beaucoup à faire : nombre de postes mis au concours correspondant aux besoins, on attend toujours la création d'une agrégation d'informatique. La pratique du numérique dans les différentes disciplines et activités ne se développe pas à la mesure de son intérêt didactique et pédagogique. Toujours et encore l'insuffisante formation des enseignantes et enseignants.



*International Federation for Information Processing*¹⁰

Objectifs. — *L'IFIP est, depuis sa création en 1960 à l'UNESCO à Paris, l'organisme fédérateur de l'informatique mondiale, dont les membres sont les sociétés professionnelles et savantes nationales ou internationales d'informatique. Son siège se situe dans les châteaux de Laxenbourg à Vienne. Ses comités techniques (Technical Committee ou TC) et groupes de travail (Working Group ou WG), animés par des leaders du domaine, ont profondément marqué la forme actuelle de la discipline informatique.*

9. https://www.epi.asso.fr/revue/editic/aef_jb-jpa.htm.

10. <https://www.ifip.org>.